



**RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :**  
 Module de réception des soumissions de  
 l'Agence Parcs Canada  
 Service national de passation de marchés  
 Télécopieur de soumission : 1-866-246-6893  
 Courriel de soumission :  
[soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

## RÉVISION 003 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**  
 Agence Parcs Canada  
 Service national de passation de marchés  
 Calgary, AB

<b>Titre :</b> Services d'affrètement aérien pour la capture de grizzlis en vue de la pose de colliers GPS et de la réalisation de prélèvements biologiques - Réserve de parc national Nahanni	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P420-24-0039/A	<b>Date :</b> 11 juin 2024
<b>N° de modification :</b> 003	
<b>N° de référence du client :</b> s/o	
<b>N° de référence de SEAG :</b> s/o	

<b>L'invitation prend fin :</b> <b>À : 14 h</b> <b>Le : 12 juin 2024</b>	<b>Fuseau horaire :</b> <b>HAR</b>
--	---------------------------------------

<b>F.A.B.:</b> Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toute demande de renseignements à :</b> Andrea McGraw-Alcock	
<b>N° de téléphone :</b> 587-436-5908	<b>N° de télécopieur :</b> 1-866-246-6893
<b>Courriel :</b> <a href="mailto:andrea.mcgraw-alcock@pc.gc.ca">andrea.mcgraw-alcock@pc.gc.ca</a>	
<b>Destination des biens, services et travaux de construction :</b> Voir la DDP	

### À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	<b>Courriel :</b>
<b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

N° de l'invitation :  
5P420-24-0039/A

N° de la modification :  
003

Autorité contractante :  
Andrea McGraw-Alcock

N° de référence du client :  
S / o

Titre :  
Services d'affrètement aérien pour la capture de grizzlis en vue de la pose de colliers GPS et de la réalisation de prélèvements biologiques - Réserve de parc national Nahanni

## Modification 003

Cette modification vise à :

- A) Répondre aux questions des soumissionnaires ;
- B) Modifier l'annexe A - Énoncé des travaux ; et
- C) Modifier l'annexe E de la partie 4 de la demande de soumissions - Évaluation technique.

### A) Question et Réponse

- Q1.** Parcs Canada accepterait-il un hélicoptère de remplacement comme l'AS350 B2 ?
- R1.** **Oui, Parcs Canada accepterait un hélicoptère de remplacement si le soumissionnaire peut démontrer dans sa soumission qu'un hélicoptère de remplacement répondrait au critère technique minimal 1.2 sous b) Soumission d'hélicoptère et au critère 1.3 c) Équipement de communication.**
- Q2.** Le critère 1.1 (a) de 8 500 heures pour l'exigence de pilote est élevé, Parcs Canada accepterait-il un nombre réduit d'heures de vol en hélicoptère en tant que pilote d'un aéronef à voilure tournante ?
- R2.** **Parcs Canada a examiné le critère 1.1 sous a) Présentation relative au pilote et a déterminé que le nombre d'heures de vol en hélicoptère en tant que pilote d'un aéronef à voilure tournante pourrait être réduit (voir les modifications apportées aux annexes « A » et « E » ci-dessous).**

### B) Modifier l'annexe A - Énoncé des travaux

- Dans** **3.0.1 Exigences relatives aux pilotes**  
**Supprimer** a) au moins 8 500 heures de vol en hélicoptère en tant que pilote d'un aéronef à voilure tournante et 500 au cours des 24 derniers mois précédant le début du contrat;
- Remplacer par** a) au moins **6 000** heures de vol en hélicoptère en tant que pilote d'un aéronef à voilure tournante et 500 au cours des 24 derniers mois précédant le début du contrat;
- Dans** **3.0.2 Exigences relatives à l'aéronef**  
**Supprimer** (c) Un hélicoptère Long Ranger (Bell 206L) adéquatement équipé pour fournir des services de vol pour des opérations de piquage, dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Remplacer par** (c) Un hélicoptère Long Ranger (Bell 206L) **ou équivalent** adéquatement équipé pour fournir des services de vol pour des opérations de piquage, dont les caractéristiques sont les suivantes :

N° de l'invitation :  
5P420-24-0039/A

N° de la modification :  
003

Autorité contractante :  
Andrea McGraw-Alcock

N° de référence du client :  
S / o

Titre :  
Services d'affrètement aérien pour la capture de grizzlis en vue de la pose de colliers GPS et de la réalisation de prélèvements biologiques - Réserve de parc national Nahanni

---

**C) Modifier l'annexe E de la partie 4 de la demande de soumissions Évaluation technique**

**Dans  
Supprimer**

**a) Présentation relative au pilote, critère 1.1**

a. Au moins 8 500 heures de vol en hélicoptère en tant que pilote d'un aéronef à voilure tournante et 500 au cours des 24 derniers mois précédant le début du contrat;

**Remplacer par**

a. Au moins **6 000** heures de vol en hélicoptère en tant que pilote d'un aéronef à voilure tournante et 500 au cours des 24 derniers mois précédant le début du contrat;

**Sous  
Supprimer**

**b) Présentation relative à l'hélicoptère, critère 1.2**

Le soumissionnaire doit fournir un (1) hélicoptère « Long Ranger » (Bell 206 L) et ses spécifications qui précisent clairement les exigences minimales indiquées à l'annexe A de l'énoncé des travaux, section 3.0.2 Exigences relatives aux aéronefs :

**Remplacer par**

Le soumissionnaire doit fournir un (1) hélicoptère « Long Ranger » (Bell 206 L) **ou équivalent** et ses spécifications qui précisent clairement les exigences minimales indiquées à l'annexe A de l'énoncé des travaux, section 3.0.2 Exigences relatives aux aéronefs :

---

**TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**